

MAIRIE DE  
L A R G E A S S E

DEUX - SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

communelargeasse@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille quinze,  
Le jeudi 23 avril à 20 H 30,*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 16/04/2015

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Présents : MM. GROLLEAU, MOTARD, MICHONNEAU, Mme BODIN,  
MM. DAVID, BAUDOUIN, BONNET, HILKER, Mmes FAZILLEAUD, GILLES,  
SAUVETRE, MM. JARRY D. et ROUILLIER.

Absent : M. JARRY O.

**Objet :**  
**Convention avec**  
**l'école publique du**  
**Breuil-Bernard**

M. le Maire donne lecture au conseil du projet de convention à passer avec la commune du Breuil Bernard pour l'accueil d'enfants de Largeasse à l'école publique communale du Breuil-Bernard.

Après discussion, et considérant que bien qu'il y ait une école privée à Largeasse, il n'existe pas d'école publique, autorise le maire à signer la convention avec la commune du Breuil Bernard, pour l'accueil d'élèves de Largeasse dans leur école primaire, et à prendre en charge une participation financière portant uniquement sur les dépenses de fonctionnement de cet établissement scolaire.

Pour Copie conforme,  
En mairie, le 24 avril 2015

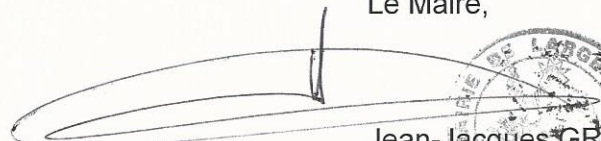
Certifié exécutoire


Reçu en Préfecture  
Ou Sous-Préfecture  
Le :

Transmis et rendu  
exécutoire à la Sous-  
Préfecture le

Publié ou Notifié  
Le

Le Maire,

  
Jean-Jacques GROLLEAU



REÇU EN PREFECTURE

le 28/04/2015

Application agréée E-legalite.com

079-217901479-20150423-2015\_CH2304\_2-DE